

BASE NATIONALE D'INFORMATIONS « OFFRE INDUSTRIELLE ET PROJETS E-SANTÉ EN FRANCE »

élaborée par l'ASIP Santé en partenariat avec FEIMA, FIEEC, GIXEL, LESSIS, SNITEM, SYNTEC Informatique

> Le développement des technologies de l'information et de la communication en santé est un enjeu de société majeur et une opportunité pour l'industrie au plan national et international. Pour faire de la France un des leaders mondiaux de la e-santé, l'ambition et la coopération des acteurs publics et privés sont une nécessité.



Recherche de fiche projet sur la base de données

Accès à l'espace Industriels dédié

Accès à l'espace Donneurs d'ordre dédié

Une vitrine pour la e-santé

3 étapes clé pour le projet

Automne 2009 : lancement du projet

Printemps - Été 2010 : mise au point du prototype

Automne 2010 : ouverture de la base

> **Acteur public référent de la e-santé**, l'ASIP Santé, a entre autres pour objectif de favoriser les savoir-faire industriels et de mettre à la disposition des décideurs, des acteurs de santé et du grand public, une information sur les sociétés du secteur de la e-santé. Il s'agit avant tout de répondre aux enjeux économiques de la e-santé, de développement de l'offre industrielle et de services, en permettant à tous de mieux connaître et faire connaître le secteur.

> **Pour répondre à ces objectifs**, l'ASIP Santé et ses partenaires ont décidé la mise en place d'une base de données nationale de la e-santé. Actualisée régulièrement et valorisée au sein du site esante.gouv.fr, cette base permettra d'offrir une véritable vitrine de

la e-santé et de ses acteurs, aussi bien publics que privés, en présentant les solutions et leurs utilisations tant dans le cadre d'expérimentations que de projets aboutis.

> **La base sera alimentée par les différents acteurs concernés** ainsi que par les donneurs d'ordre en vertu d'un principe de contribution volontaire et sous leur responsabilité, à la fois sur la nature des contenus et sur leur mise à jour.

> **Elle sera librement consultable par les internautes**, et accessible par les entreprises et les donneurs d'ordre qui pourront se référencer sur simple acceptation de la charte et des règles d'utilisation de la base s'y attachant.

Un travail en totale concertation avec les représentants industriels

> Un travail de conception de la partie « solutions industrielles » de la base de données, mené en concertation avec les principaux acteurs et représentants du secteur de la e-santé (FEIMA, FIEEC, GIXEL, LESSIS, SNITEM, SYNTEC Informatique) a permis d'en établir un référentiel commun de description des sociétés et de leurs activités.

esante.gouv.fr : le portail média référent de la e-santé en France

Pour en savoir plus

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le portail esante.gouv.fr, rubriques « Projets e-santé » et « Offre industrielle »

> Le portail « esante.gouv.fr » a vocation à informer et à communiquer sur la e-santé. Il permet d'élargir le champ de la réflexion sur les systèmes d'information partagés de santé, tout en valorisant les projets et les initiatives en la matière, et en fédérant les acteurs du secteur. Plusieurs sujets y sont abordés : le rôle des systèmes d'information de santé (SIS) dans les politiques publiques, le développement de l'échange et du partage des données de santé en France et à l'international, au service de la coordination et de la continuité des soins, les évolutions des pratiques médicales, l'interopérabilité des SIS, les droits du patient...



L'ASIP Santé, un acteur clé de la e-santé

Agence d'État, l'ASIP Santé a pour mission de promouvoir et encadrer le développement des systèmes d'information dans le domaine de la santé et du médico-social au service de la qualité et de la coordination des soins. Placée sous la tutelle du ministère de la Santé, elle accompagne les initiatives des différents acteurs de la profession, qu'elle associe à ses réflexions, et travaille en concertation avec les professionnels de santé et les patients. Pour plus d'informations, rendez-vous sur le portail esante.gouv.fr, rubriques « Projets e-santé » et « Offre industrielle »

FEIMA: Fédérations des éditeurs informatiques en médecine ambulatoire – www.feima.fr
FIEEC: Fédération des Industries Electriques, Electroniques et de Communication – www.fieec.fr
GIXEL: Groupement professionnel des industries de composants et de systèmes électroniques – www.gixel.fr
LESSIS: Les Entreprises des systèmes d'information sanitaires et sociaux – www.lessis.org
SNITEM: Syndicat national de l'industrie des technologies médicales – www.snitem.fr
SYNTEC Informatique: www.syntec-informatique.fr

Pour toute demande complémentaire, connectez-vous à esante.gouv.fr/contact